Plan d’actions charte forestière de territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

l’Europe s’engage en Haute-Normandie avec le FEADER

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L’AGRICULTURE
DE L’AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

AGENCE MTDA
Conseil en Environnement

Action 0. : Animer la charte forestière de territoire — Priorité 1

Objectifs de l'action
Animer la charte forestière de territoire

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
Tous les partenaires locaux	Tous les acteurs	Territoire et intercharte

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Animer les instances de la CFT (comités de pilotage, comités techniques) : - Réalisation d'une réunion annuelle de comité technique - Réalisation d'une réunion annuelle de comité de pilotage	PNR	PNR	Animation	**20/an**		
2	Coordonner et suivre l'ensemble des actions du programme d'actions	PNR	PNR	Animation			
3	Etablir une coopération interchartes, notamment avec la CREA (Métropole Rouen Normandie (MRN))	PNR	PNR	Animation	**10/an**		
4	Mettre en place d'outils de suivi et d'évaluation de la CFT	PNR	PNR	Animation	**15**		
5	Réaliser les bilans annuels et finaux de la CFT	PNR	PNR	Animation	**5/an**		
6	Mettre en œuvre des actions portées par le PNR	PNR	PNR	Animation et financements	**Cf actions suivantes**	1000	
7	Assurer la communication générale de la CFT - Réalisation d'un article annuel concernant l'avancement de la CFT - Assurer la présentation de la CFT dans les différents supports de communication du Parc.	PNR	PNR	Animation et financement	**10/an**	2000	
8	Constituer un réseau de référents forêts dans chaque communauté de communes et former ce réseau à la charte forestière	PNR	PNR	Animation	**15**		
9	Organiser un évènement de lancement de la charte forestière	PNR	PNR	Animation	**5**	500	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Réalisation des réunions de suivi de la CFT	Non réalisé	1 réunion de comité technique et une réunion de comité de pilotage par an	Réalisation des actions associées à la CFT	Non réalisé	Réalisé
Mise en place de l'outil d'évaluation des CFT	Non réalisé	Réalisé			
Réalisation des bilans annuels	Non réalisé	1 bilan par an			
Réalisation d'articles de communication sur la CFT	Non réalisé	1 article par an			
Organisation de l'évènement de lancement de la CFT	Non réalisé	Réalisé			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						

Autres actions liées	
Action à lier à	Toutes les actions

Action I.A. : Développer la filière forêt-bois locale en s'appuyant sur le travail d'Anoribois

Priorité 1

Contexte

La filière bois représente au moins 450 emplois directs sur le territoire, notamment au niveau de la seconde transformation des bois (la première transformation n'est présente que par le biais de l'entreprise LINEX dont le périmètre d'activité dépasse largement le cadre du territoire).

Cette filière génère des emplois locaux et permet la valorisation d'une ressource renouvelable et écologique. C'est pourquoi, le PNR souhaite encourager les entreprises présentes sur le territoire dans leur développement et dans la valorisation durable des ressources locales.

Dans le cadre de ses missions, Anoribois soutient de manière collective les entreprises de la filière forêt-bois et les collectivités locales dans leurs projets liés à la filière-bois. Ses actions rentrent ainsi dans la stratégie du PNR pour mieux valoriser les matériaux renouvelables et renforcer localement la filière-bois :

L'action d'Anoribois au niveau régional est beaucoup plus pertinente qu'une action du PNR au niveau territorial. En effet, il s'agit de l'échelle à laquelle s'effectuent les échanges au sein de la filière. Le PNR peut cependant constituer un point de relais territorial efficace pour Anoribois, notamment pour apporter un support logistique (mise à disposition de locaux) ou pour mobiliser les acteurs concernés.

Objectifs de l'action

Mettre en œuvre localement les actions menées par Anoribois au niveau régional dans un but de développement de la filière forêt-bois.

Partenaires

Anoribois, DRAAF, PEFC, Seine Maritime Expansion, Eure Expansion, Chambre des métiers, EDT Normandie, syndicat des exploitants forestiers et scieurs de Normandie

Acteurs ciblés

Entreprises de la filière forêt-bois, collectivités

Echelle d'intervention

Territorial, possibilité de travail intercharte

CFT CREA (MRN) :

- Communiquer auprès du grand-public sur l'utilisation du bois local

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Déclinaison locale des actions réalisées par Anoribois au niveau régional : - Réalisation d'études pour déterminer le potentiel de développement de la filière forêt-bois locale ; - Maintien d'une veille technique autour des innovations dans la filière-bois et diffusion de celles-ci auprès des entreprises ; - Rencontres d'information collectives à destination des entreprises de la filière forêt-bois (possibilités d'utilisation des bois locaux, évolution des marchés associés, demandes de subventions, marquage ou certification de leurs produits) ; - Accompagnement individuel des entreprises qui sollicitent le soutien d'Anoribois dans leur stratégie commerciale, leurs démarches de financement, de certification, etc. ; - Mise en lien entre les entreprises de la filière (diffusion des listes de vente des exploitants forestiers et des entreprises de première transformation, ateliers locaux de mise en relation entre les entreprises) ; - Information du grand public sur les possibilités offertes par l'usage du bois et sur les métiers associés à cette filière ; - Sensibilisation des collectivités sur l'importance de la commande publique dans l'utilisation et la diffusion du matériau bois ; - Projet de formations à destination des ETF aux techniques d'exploitation à impact réduit sur les sols forestiers, en lien avec l'ONF.	Anoribois	Anoribois	Animation, études, appui technique, communication			
2	Faire intervenir Anoribois sur le territoire dans le cadre des actions réalisées au niveau régional (réunions, ateliers, expositions) : - Mise à disposition de locaux pour la réalisation de réunions locales d'information des professionnels ou pour la réalisation de rencontres entre les entreprises de la filière forêt-bois ; - Mise à disposition de locaux pour la réalisation de salons ou d'expositions liées à la promotion du matériau-bois et des métiers associés auprès du grand public.	PNR	PNR	Animation	**7/an**	1000	Autofinancement ?
3	Assurer un relai local d'information concernant les réunions, ateliers et expositions animés par Anoribois sur le territoire. - Informer les collectivités des actions d'Anoribois (ateliers, réunions, visites) et les inciter à y participer par le biais des listes de diffusion du PNR ; - Informer le grand public des actions d'Anoribois par le biais des supports d'information du PNR.	PNR	PNR	Animation, communication	**2/an**	500	

4	Mettre en place chaque année des actions de la part du PNR dans le cadre de la semaine du bois organisée par Anoribois pour promouvoir les métiers associés au bois et à la forêt : - Rencontrer des partenaires pour dégager des projets ; - Organiser ces évènements ; - Communiquer en amont et en aval de ces évènements par le biais des supports d'information du Parc ;	PNR	PNR	Animation, communication	**11/an**	2000	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre de réunions, de salons ou d'expositions réalisées sur le territoire	A déterminer	En fonction des priorités	Nombre d'entreprise d'exploitation forestière et de travaux forestiers dans la région	Environ 200 entreprises	Augmentation
Nombre de relais d'information réalisés à destination des collectivités du territoire	A déterminer	En fonction des priorités	Volume de bois récolté dans la région	1 085 000 m^3/an	Augmentation
Nombre de relais d'information réalisés à destination du grand public sur le territoire	A déterminer	En fonction des priorités	Nombre d'entreprises de transformation du bois dans la région	1300 entreprises	Augmentation
Nombre d'actions réalisées sur le PNR au cours de la semaine du bois	0	1/an	Volume de sciage produit à l'échelle régionale	142 000 m^3/an (EAB 2012)	Augmentation
			Nombre d'entrepreneurs ayant assisté à des formations ou à des démonstrations de matériel et/ou de techniques favorables à la protection des sols	A déterminer	Augmentation

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.A. Développer la filière forêt-bois locale en s'appuyant sur le travail d'Anoribois I.B. : Accompagner individuellement les entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion I.C. : Accompagner individuellement les entreprises de la 1ere et 2eme transformation dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion I.D. : Accompagner la création d'une zone d'activité bois sur le territoire I.E. : Créer un levier de demande en bois local par le biais de la commande publique III.A. Développer la culture forestière du grand public

Action I.B. : Accompagner individuellement les entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion

Intercharte

Priorité 2

Contexte

La récolte du bois permet de valoriser les fonctions productives des forêts. Cela génère des emplois non délocalisables sur le territoire et à proximité.

L'activité des entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers présente toutefois des faiblesses : contexte concurrentiel difficile, difficultés de renouvellement des entreprises, difficultés de recrutement de personnel, investissements matériels nécessaires très importants en comparaison de la taille des entreprises. De plus, ces acteurs sont faiblement mobilisés et peinent à s'organiser de manière collective pour représenter leurs intérêts ou pour bénéficier d'un soutien collectif. Un travail de soutien individuel, plus long et onéreux qu'un travail collectif, est donc nécessaire.

Ce soutien doit contribuer à la stabilité des entreprises et doit les inciter à adopter des techniques et des matériels permettant une exploitation raisonnée (attention portée à la biodiversité, aux fonctions d'accueil du public, à l'hygiène et la sécurité sur les chantiers).

L'exploitation doit notamment évoluer vers des techniques plus respectueuses des sols. En effet, les sols limoneux couvrent des surfaces importantes sur les plateaux du pays de Caux et le Roumois. Ces sols sont sensibles au tassement par le passage d'engins. Or, les évolutions des dernières décennies tendent vers une augmentation de la puissance des engins forestiers et donc de leur poids. Des techniques adaptées permettent de limiter les impacts de l'exploitation forestière sur les sols : diminution de la pression exercée par les pneus, passages sur des cloisonnements forestiers, limitation des périodes d'exploitation. L'adoption de ces techniques et matériels adaptés est toutefois contraignante pour les ETF. Une amélioration de la situation de ces entreprises leur permettra donc une meilleure prise en compte de ces enjeux.

Dans l'état actuel, Anoribois peut répondre à des sollicitations diverses des entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers afin de les accompagner dans leur développement : certification, investissements, développement de partenariats, conseils techniques, formation à des modes d'exploitation respectueux des sols, etc. Toutefois, elle manque de moyens d'animation pour aller au devant de chacune de ces entreprises.

Objectifs de l'action

Accompagner individuellement le développement des entreprises de travaux forestiers

Partenaires

Entrepreneurs des territoires, Anoribois, ONF, gestionnaires forestiers, Chambres de commerce, MSA, Seine Maritime Expansion, Eure Expansion, AREAS

Acteurs ciblés

Entreprises de l'amont de la filière (ETF et exploitants forestiers)

Echelle d'intervention

Intercharte

CFT GEA :

- Soutenir les entreprises de travaux forestiers locales

CFT CREA (MRN) :

- Lancer un programme d'accompagnement des entreprises de travaux forestiers
- Mise en place de chantiers forestiers expérimentaux visant à protéger les sols

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Identifier les ETF et exploitants forestiers intéressées par un soutien individuel, dont le siège social est situé sur le territoire de la CFT - Compléter la liste des entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers basées sur le territoire par une recherche plus poussée des coordonnées des entreprises enregistrées par l'INSEE ; - Contacter individuellement ces entreprises pour leur proposer un soutien et identifier celles intéressées.	Anoribois, EDT Normandie	Anoribois, EDT Normandie	Animation		Budget d'animation supplémentaire pour le partenaire	
2	Rencontrer les entreprises ciblées pour faire un point individuel sur leur situation, - Les éclairer dans leur stratégie (investissements, démarche commerciale, regroupement, etc.) ; - Leur proposer les appuis existants et les guider vers les solutions techniques plus favorables au respect des sols - Les sensibiliser plus généralement au respect de l'environnement des chantiers : biodiversité, natura 2000, classements particuliers, accueil du public, hygiène et sécurité sur les chantiers	Anoribois, EDT Normandie	Anoribois, EDT Normandie	Animation et appui technique		Budget d'animation supplémentaire pour le partenaire	
3	A la suite du travail de rencontre individuelle, accompagner individuellement les entreprises dans leurs démarches de certification, ou de demandes de subvention : - Réaliser un suivi technique des projets de ces entreprises - Accompagner le montage des dossiers	Anoribois, EDT Normandie	Anoribois, EDT Normandie	Animation et appui technique		Budget d'animation supplémentaire pour le partenaire	
4	Organiser un voyage d'étude (salon du matériel sylvicole Euroforest ou autres) avec un accompagnateur technique pour éclairer les ETF sur le choix de leur matériel (rentabilité, contraintes, impact sur les sols) - Financer la participation des ETF et exploitants à ces évènements (perte de temps de travail, coût logistique) - Assurer la présence d'un accompagnateur technique - Communiquer autour de ces évènements auprès des entreprises intervenant sur le territoire	Anoribois, EDT Normandie	Anoribois,	Animation et appui technique		Budget d'animation supplémentaire pour le partenaire	

5	Organiser des chantiers modèles d'exploitation forestière sur les forêts gérées par le PNR ou sur d'autres forêts du territoire - Identifier les travaux à venir en lien avec le service en charge de la gestion des sites appartenant au PNR - Identifier d'autres travaux à venir sur des propriétés appartenant à des partenaires du PNR - Accompagner les gestionnaires dans la définition de cahiers des charges adaptés pour une meilleure attention à la qualité des travaux forestiers - Le cas échéant, contribuer financièrement au surcout engendré dans la réalisation de ces travaux - Réaliser une communication adaptée pour promouvoir la qualité de ces chantiers auprès des entreprises locales et auprès du grand public.	PNR ou partenaire (gestionnaire de site naturel)	PNR	Animation, appui technique, soutien financier, communication	**4/an**	Budget d'appui financier à ces travaux, budget de communication	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre d'entreprises rencontrées individuellement	A déterminer	En fonction de la priorité	Volume de bois récolté sur la région	1 085 000 m^3/an	Augmentation
Nombres de rencontres individuelles réalisées	Rencontres sur demande des entreprises	En fonction de la priorité	Nombre d'emploi dans l'amont de la filière au niveau régional	300 emplois	Stabilisation
Nombre de dossiers suivis pour la certification, le marquage, les demandes de subventions pour les entreprises du territoire et à proximité	Rencontres sur demande des entreprises	Augmentation	Nombre d'ETF ayant participé aux voyages d'études	A définir	A définir
Réalisation de voyages d'études pour les ETF	Un voyage d'études réalisé dernièrement	Réalisation d'un autre voyage d'études			
Part de chantiers forestiers réalisée par le PNR avec une attention portée à la qualité des travaux forestiers	Prise en compte par le gestionnaire du PNR	Appui de l'animateur CFT dans 100% des cas			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						
5						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.A. Développer la filière forêt-bois locale en s'appuyant sur le travail d'Anoribois

Action I.C. : Accompagner individuellement les entreprises de la 1ere et 2eme transformation dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion

Intercharte

Priorité 2

Contexte

La seconde transformation des bois est bien implantée sur le territoire, via de nombreuses entreprises de construction-bois, de menuiserie, ou d'ameublement. Ces entreprises pourraient bénéficier de l'engouement actuel pour les matériaux renouvelables. Toutefois, elles s'appuient aujourd'hui sur une ressource essentiellement produite en dehors du territoire. Un appui personnalisé pourra permettre à des entrepreneurs locaux d'investir dans la première transformation des bois ou dans l'utilisation de bois locaux dans les processus de seconde transformation.

Ce développement des entrerpises pourra se faire grâce aux évolutions techniques récentes dans les usages des bois en seconde transformation. Des progrès importants peuvent être faits en la matière au regard des évolutions constatées dans d'autres pays. Par ailleurs, une marge de progression semble se dessiner autour de la construction en écomatériaux (voir action I.F.).

Anoribois peut répondre à des sollicitations diverses de la part de ces entreprises afin de les accompagner dans leur développement : marquage, certification, investissements, développement de partenariats, conseils techniques. Toutefois, elle manque de moyens d'animation pour aller au devant de chacune de ces entreprises.

Objectifs de l'action

Permettre le maintien et le développement des activités de transformation des bois locaux

Partenaires

Anoribois, DRAAF, PEFC, Seine Maritime Expansion, Eure Expansion, Chambre des métiers

Acteurs ciblés

Entreprises de la tranformation du bois (1ere et 2eme transformation)

Echelle d'intervention

Intercharte

CFT GEA :

- Développer l'activité des entreprises de première et seconde transformation

CFT CREA (MRN) :

- Développer de nouveaux usages pour les bois locaux
- Mettre en place un système d'aides pour développer les filières locales

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Rencontrer les entreprises ciblées pour faire un point individuel sur leur situation, - Les éclairer dans leur stratégie (investissements, démarche commerciale, regroupement, etc.) ; - Leur proposer les soutiens existants	Anoribois, PNR	Anoribois, Seine Maritime Expansion, Eure Expansion, PNR	Animation et appui technique	12	Budget d'animation supplémentaire pour le partenaire	
2	Accompagner les entreprises dans leurs démarches de certification, de marquage, de demandes de subvention : - Réaliser un suivi technique des projets de ces entreprises - Accompagner le montage des dossiers	Anoribois	Anoribois, Seine Maritime Expansion, Eure Expansion, PNR	Animation et appui technique		Budget d'animation supplémentaire pour le partenaire	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre d'entreprises de transformation des bois rencontrées dans le cadre de rencontres individuelles	A déterminer	En fonction de la priorité	Nombre d'entreprises de première transformation installées sur le territoire	1 (LINEX)	Augmentation
Nombre de rencontres réalisées auprès de ces entreprises	A déterminer	En fonction de la priorité	Chiffre d'affaires des entreprises de seconde transformation basées sur le PNR	A déterminer	Augmentation
Nombre de dossiers suivis pour la certification, le marquage, les demandes de subventions	A déterminer	En fonction de la priorité			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.A. Développer la filière forêt-bois locale en s'appuyant sur le travail d'Anoribois

Action I.D. : Accompagner la création de zones d'activité bois sur le territoire

Priorité 2

Contexte

Les ateliers territoriaux ont fait remonter la possibilité de regrouper les entreprises de la filière forêt-bois au sein d'une zone d'activité dédiée afin de renforcer leurs liens et d'améliorer leur visibilité. Ils ont aussi fait remonter l'idée de la création d'une pépinière d'entreprises locale dédiée à la filière forêt-bois. La création de pépinières d'entreprises permet à des entrepreneurs locaux de démarrer leur activité dans de bonnes conditions, notamment avec un appui matériel important (locaux, mobilier). Une pépinière d'entreprises spécialisée dans la filière forêt-bois pourrait par ailleurs mettre en lien des entrepreneurs dès la création de ces entreprises en vue de mutualiser leurs activités.

La mise en place de zones d'activités « forêt-bois » pourrait être réalisée sur le PNR. Quillefbeuf sur Seine dispose notamment d'un projet en ce sens. Une zone d'activités liée aux métiers de l'artisanat du bois pourrait aussi être créée sur la commune de Villequier. Le développement de la zone d'activités de Caudebec/Saint Wandrille pourrait porter une attention prioritaire aux entreprises de la filière forêt-bois. L'accompagnement de ces projets pourrait permettre l'implantation de ces nouvelles activités et viendrait renforcer la mise en réseau entre les entreprises.

La mise en place d'un cluster sur cette filière pourrait être une piste de développement sur le long terme.

Objectifs de l'action

Accompagner les porteurs de projets potentiels dans l'implantation d'une zone d'activités liée à la filière-bois

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
Collectivités locales, Anoribois, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des métiers, Mutualité Sociale Agricole	Entreprises de la filière forêt-bois	Territoire

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Créer un groupe de travail avec les organismes partenaires (Chambres de Commerce, Pôle Emploi, etc.) et organiser 3 réunions de ce groupe de travail lors de la première phase d'animation de la charte.	Intercommunalité	Anoribois	Animation	**12**	Budget d'animation par Anoribois	
2	Réaliser une étude sur l'opportunité du développement de ces zones d'activités et sur l'opportunité de créer une pépinière d'entreprises associée au projet de zone d'activités. Cette étude doit notamment mettre en perspective ce projet avec la présence de nombreuses industries du bois en périphérie du territoire, notamment à Honfleur.	Intercommunalité	Anoribois, prestataire	Etude		Budget d'études	
3	Réaliser une étude d'opportunité sur la création d'une marque Parc à destination des produits issus de cette zone d'activités, dans un souci de valorisation du bois local.	PNR	Anoribois, prestataire	Etude		Budget d'études	
4	Prendre contact avec les organismes adaptés (pôle emploi, CCI, etc.) pour toucher les entrepreneurs potentiels.	Intercommunalité	Anoribois	Animation		Budget d'animation par Anoribois	
5	Organiser des réunions d'information à destination des entrepreneurs potentiels concernant l'opportunité de s'intégrer à la zone d'activités.	Intercommunalité	Anoribois	Animation		Budget d'animation par Anoribois	
6	Accompagner individuellement les entreprises dans leur installation sur la zone d'activités (**Actions I.B. et I.C.**)						
7	Le cas échéant, mettre en œuvre une pépinière d'entreprises liée à la zone d'activités	Intercommunalité	Anoribois	Animation		Budget d'animation par Anoribois	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs
Nombre de réunions du groupe de travail	0	3
Réalisation de l'étude d'opportunité sur la création d'une pépinière d'entreprises	Non réalisée	Réalisée
Réalisation de l'étude d'opportunité sur le marquage « Parc » des produits bois locaux	Non réalisé	Réalisé
Nombre de réunions d'information à destination des entrepreneurs potentiels	0	2

Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre d'entrepreneurs potentiels contactés	0	20
Nombre de d'entrepreneurs potentiels participant aux réunions d'information	0	20
Mise en place d'une zone d'activités forêt-bois sur le territoire	Non réalisé	Réalisé
Nombre d'entreprises de la filière forêt-bois installées sur la zone d'activités prévue	0	5
Réalisation de la pépinière d'entreprises	Non réalisée	Réalisée

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Autres actions liées	
1							Action à lier à	I.A. Développer la filière forêt-bois locale en s'appuyant sur le travail d'Anoribois I.B. : Accompagner individuellement les entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion I.C. : Accompagner individuellement les entreprises de la 1ere et 2eme transformation dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion
2								
3								
3								
4								
5								

Action I.E. : Créer un levier de demande en bois local par le biais de la commande publique

Intercharte

Priorité 1

Contexte

La commande publique constitue un levier de demande qui peut faciliter la structuration de filières à l'échelle du territoire. Les constructions publiques peuvent aussi constituer une vitrine de l'utilisation du bois local.

Toutefois, pour créer un débouché pour les entreprises locales, il est nécessaire d'informer les maitres d'ouvrage publics sur les possibilités d'utilisation du bois, de les informer sur les produits bois présents dans les entreprises locales pour l'approvisionnement de ces projets, et de les former à la rédaction des cahiers des charges favorisant le bois local. Les collectivités peuvent aussi nécessiter un appui financier pour pallier à d'éventuels coûts supplémentaires liés à l'utilisation du bois par rapport à d'autres matériaux.

La Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) a mis en place le programme « 100 constructions en bois local » pour répondre à cette problématique au niveau national. Elle pourrait donc intervenir sur le PNR pour accompagner les collectivités dans ces démarches.

Objectifs de l'action

Développer la commande publique en bois, notamment en bois local, et promouvoir l'usage du bois par les collectivités.

Partenaires

Anoribois, PNR, Communes et intercommunalités, FNCOFOR

Acteurs ciblés

Commune et intercommunalités, Conseil Général, Conseil Régional, entreprises de la filière forêt-bois, particuliers

Echelle d'intervention

Ensemble du périmètre LEADER

Intercharte

CFT GEA :

- Développer l'utilisation du bois dans la construction

CFT CREA (MRN) :

- Impliquer les collectivités dans la filière bois matériaux

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Inciter les porteurs de projets à l'inclusion de bois, si possible local dans leurs projets : - Identifier les projets en cours et à venir où le bois pourrait avoir sa place ; - Sensibiliser de manière plus ciblée ces porteurs de projets pour les inciter à l'utilisation de bois local (diffusion des résultats des études sur la ressource relatives aux possibilités locales de production de bois d'œuvre, **cf. action II.A.**) ; - Apporter un appui technique à la rédaction de cahier des charges favorisant l'utilisation de bois local.	PNR	PNR, FNCOFOR, Anoribois	Animation et appui technique	**9/an (CFT) + 10/an (architecte conseil)**		
2	Informer et sensibiliser les maitres d'ouvrage potentiels en montrant des exemples concrets de commande publique - Réaliser des articles de communication sur le sujet à destination des collectivités ; - Organiser des visites sur des réalisations en bois sur le territoire et à proximité.	PNR	PNR, FNCOFOR, Anoribois	Animation, communication	**5/an (CFT) + 5/an (architecte conseil)**	3000	
3	Faire du projet de réhabiliation de la maison du PNR une vitrine de l'utilisation de bois, si possible local : - Accompagner les services du PNR à l'inclusion du matériau bois dans la construction de l'extension de la maison du PNR ; - Réaliser un panneau d'information sur ce projet à la maison du Parc, créer un article sur le sujet sur le site internet du PNR et promouvoir ce travail dans la presse locale.	PNR	PNR	Etude, réalisation technique, communication	**9**		
4	Faciliter l'accès à des subventions permettant l'utilisation accrue de bois locaux dans la construction de bâtiments publics : - Identifier les subventions disponibles pour cela - Le cas échéant, o Identifier les acteurs locaux intéressés ; o Les informer des possibilités d'appuis ; o Les accompagner dans le montage des dossiers de demandes de subvention (rédaction du cahier des charges, élaboration du dossier).	PNR	PNR	Animation et appui technique	**4/an (CFT) + 5/an (LEADER)**		

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre de porteurs de projets accompagnés pour l'inclusion de bois locaux dans les cahiers des charges	A déterminer	Augmentation	Nombre de cahiers des charges ayant effectivement inclus des clauses en faveur de l'utilisation de bois local	A déterminer	Augmentation
Nombre de plaquettes de communication réalisées concernant des exemples de construction-bois dans la commande publique sur le territoire	A déterminer	Augmentation	Montant des subventions obtenues par les collectivités pour l'inclusion de bois local dans la construction publique	Absence actuelle de subventions	Augmentation
Nombre de visites organisées sur des réalisations en bois sur le territoire	A déterminer	Augmentation	Nombre de projets de construction-bois sur le territoire (ou en région) chaque année	A déterminer	Augmentation
Inclusion du matériau bois dans le projet d'extension de la maison du PNR	Non réalisé	Réalisé	Quantité de bois utilisée dans la construction-bois publique sur le territoire (ou en région)	A déterminer	Augmentation
Nombre de dossiers de demande de subvention déposés pour l'obtention de subventions LEADER à l'inclusion de bois local dans la construction publique	0	Augmentation	Nombre de projets de construction bois publique ayant effectivement utilisé des bois locaux	A déterminer	Augmentation

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.A. Développer la filière forêt-bois locale en s'appuyant sur le travail d'Anoribois

Action I.F. : Accompagner les projets de construction à base d'éco-matériaux

Priorité 2

Contexte

La construction-bois est en développement en France. Certaines techniques de construction (par exemple la construction bois-paille) permettent aux constructeurs de réaliser des habitations en matériaux locaux d'origine renouvelable.
Le soutien à la construction bois chez les particuliers peut donc apporter du débouché pour les entreprises locales de la filière bois.

Objectifs de l'action

Développer l'usage des écomatériaux locaux, notamment du bois d'œuvre

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
Associations et organismes de promotion de la construction en écomatériaux, CAUE 76, Chambres des Métiers	Particuliers, entreprises de l'amont de la filière forêt-bois	Territoire

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Réaliser et diffuser des brochures à destination du grand public pour promouvoir la construction en écomatériaux	PNR	PNR	Communication	**5**	En fonction de la priorité	
2	Organiser tous les ans une formation technique à destination des autoconstructeurs de bâtiments en écomatériaux. Lors de ces formations, guider ces maitres d'ouvrage vers les entreprises locales pour la fourniture de services et de matériaux.	Associations	PNR, associations, prestataires, CAUE	Animation, formation	**5 (CFT) + 5 (architecte conseil)**	En fonction de la priorité	
3	Organiser des chantiers participatifs (ou faire le relais de chantiers participatifs proposés sur internet) par le biais du site du PNR, du bulletin d'informations, et de panneaux d'information à proximité des chantiers - Identifier des porteurs de projets potentiels (démarchés par le biais des brochures d'information et des formations) - Rencontrer les porteurs de projets potentiels - Faire connaitre les chantiers participatifs par le biais d'articles du PNR, de panneaux d'information, de pages dédiées sur le site internet du PNR, etc.	PNR	PNR, associations	Animation, communication	**5**		

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre de brochures diffusées autour de la construction en écomatériaux	0	500	Nombre de projets de construction en écomatériaux réalisés sur le territoire	A déterminer	Augmentation
Nombre de formations réalisées sur l'auto construction en écomatériaux	0	1 formation/an	Volumes de bois d'œuvre utilisés dans la réalisation des constructions en écomatériaux	A déterminer	Augmentation
Nombre de chantiers organisés ou relayés	0	1 chantier par an			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Autres actions liées	
1							Action à lier à	III.A. Développer la culture forestière du grand public
2								
3								

Action I.G. : Développer un usage adapté du bois énergie produit sur le territoire

Intercharte

Priorité 1

Contexte

L'augmentation du prix de l'énergie incite les consommateurs à diminuer leurs dépenses énergétiques.
L'utilisation du bois comme source d'énergie locale, renouvelable et bon marché prend de l'ampleur ces dernières années. Cet usage contribue à l'indépendance énergétique des communes. Malgré un investissement important lors de l'installation, le bois énergie permet de stabiliser le budget énergétique des communes et de créer des emplois locaux. De plus, l'exploitation du bois issu des haies pourrait contribuer à la bonne gestion du patrimoine boisé du territoire dans un souci de multifonctionnalité.
Le PNR s'est fixé comme objectif de limiter la consommation en énergies fossiles. Il prévoit donc le recours accru au bois énergie dans un souci de valorisation des ressources locales.

Objectifs de l'action

Développer une activité économique locale liée à la production, à la distribution et à la vente du bois énergie.
Réduire la dépendance énergétique des communes vis-à-vis des ressources fossiles.
Promouvoir l'entretien et la valorisation des forêts et des haies et de leur multifonctionnalité

Partenaires

Anoribois, Défis Ruraux, Eure Bois Déchiqueté, Biomasse Normandie, CVS, Chambres d'Agriculture

Acteurs ciblés

Communes, intercommunalités, entreprises de la filière bois-énergie

Echelle d'intervention

Territoire LEADER ou intercharte
CFT CREA (MRN) :

- Avoir une meilleure vision des flux de bois pour adapter l'offre et la demande
- Communiquer auprès des particuliers sur le bois énergie

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Informer les élus sur les opportunités à développer le bois énergie pour chauffer les bâtiments publics et les atouts présentés par cette filière (développement du territoire, valorisation des haies, etc.) : - Mettre en place et animer des séminaires d'information et de promotion des usages énergétiques du bois à destination des élus locaux ; - Rencontrer individuellement les communes du territoire pour promouvoir la création de chaufferies bois, la construction de stratégies et de structures pour un approvisionnement local et l'inclusion de bois issu de haies dans l'approvisionnement de ces chaufferies.	Défis Ruraux, Eure Bois Dechiqueté, Chambre d'Agriculture , PNR	Défis Ruraux, Eure Bois Dechiqueté, Chambre d'Agriculture , PNR	Animation, études techniques	**4/an**	5000	ADEME, FEADER
2	Proposer aux élus un appui dans les demandes de subventions pour la mise en place des chaufferies à bois énergie.	Défis Ruraux, Eure Bois Dechiqueté	Défis Ruraux, Eure Bois Dechiqueté, PNR	Animation, communication	**2/an (CFT) + 5/an (chargé de mission LEADER)**	1000	

3	Etudier pour chaque projet identifié les ressources présentes localement (haies, résidus d'entretien, etc.) afin d'assurer la pérennité d'approvisionnement de ces installations.	PNR	Prestataire, possibilité d'intervention de la Chambre d'Agriculture pour le volet "haies"	Etude	**3/an**	5000	
4	Constituer un relais local de la promotion du bois énergie pour les particuliers et de la sensibilisation à l'achat de bois buche de qualité, dans un souci de contrôle de la pollution liée à ce mode de chauffage. - Diffuser les supports de communication des espaces info énergie partenaires par le biais de supports d'information à disposition du PNR	Anoribois, Espaces Info Energie, PNR	Anoribois (Normandie Bois Bûche), Espaces Info Energie, PNR	Communication	**3**	500	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs
Réalisation de l'étude sur la disponibilité résiduelle en bois-énergie	Non réalisée	Réalisée
Nombre de séminaires d'information réalisés auprès des collectivités	A déterminer	Augmentation
Nombre de communes ayant bénéficié d'un appui individuel	A déterminer	Augmentation
Nombre d'articles réalisés pour promouvoir le bon usage du bois énergie auprès des particuliers	A déterminer	Augmentation

Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre de communes dotées d'installation de chauffage au bois énergie sur le territoire	4 + 3 projets en cours	Augmentation
Non dépassement des seuils optimaux d'exploitation des forêts et des autres sources de biomasse à des fins énergétiques	Inconnu (déterminé en déclinaison 1)	Non dépassement

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.H. : Expérimenter la création de débouchés innovants pour le bois énergie II.A. Sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.B. Sensibiliser les élus à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.C. Réaliser des expérimentations pour l'amélioration de la gestion des haies II.E. Encourager le maintien du linéaire d'arbres têtards

Action I.H. : Contribuer à la structuration d'une offre locale en bois énergie

Intercharte

Priorité 1

Contexte

La structuration de la filière bois énergie en plaquettes est en cours sur le PNR et dans ses environs. Cette structuration s'effectue par le biais d'acteurs régionaux (Biomasse Normandie), départementaux (Défis Ruraux, Eure Bois Déchiqueté) voire territoriaux (CCCVS, autres collectivités, activités d'ONF Energie Bois sur le territoire).

Cette structuration suppose la mise en lien des acteurs et à mise en oeuvre de projets à des échelles adaptées. Elle doit se positionner en complément et non en concurrence avec les filières traditionnelles de valorisation du bois énergie sous forme de bûche. Le PNR peut accompagner cette réflexion en vue d'apporter un concours adapté au développement de la filière.

Cette filière doit notamment apporter des solutions locales pour mieux valoriser le bois issu des haies et contribuer ainsi à la gestion durable et multifonctionnelle du linéaire boisé sur le Parc.

Objectifs de l'action

Contribuer à la structuration d'une filière bois-énergie locale, adaptée à la ressource sur le territoire et économiquement viable.

Partenaires

Anoribois, Défis Ruraux, Eure Bois Déchiqueté, Biomasse Normandie, CCCVS, CREA (MRN), Chambres d'agriculture, Direction des routes

Acteurs ciblés

Acteurs de la filière bois énergie

Echelle d'intervention

Territoire LEADER ou intercharte

CFT CREA (MRN) :

- Développer une offre de bois buche séché en lien avec des projets de méthanisation
- Développer les circuits courts de bois énergie

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Mettre en place et animer un groupe de travail pour étudier la pertinence, l'opportunité et la faisabilité de projets de structuration de la filière ainsi que la place que peut prendre le PNR dans ces projets : Création d'une "station service du bois-énergie" ; – Mise en lien des producteurs de buches et des producteurs de chaleur pour le séchage du bois (ex : méthanisation) ; – Création d'une SCIC territoriale complémentaire avec les autres structures exisantes ou en projet (CVS, Eure bois déchiqueté) ; – Promotion locale d'une production et d'une consommation de bois bûche de qualité. Réaliser deux réunions du groupe de travail chaque année pour - Diffuser les résultats des études sur la ressource locale (action II.A.) ; - Suivre les opportunités ; - Échanger sur les pistes de projets à réaliser sur le territoire et à proximité.	PNR	PNR	Animation	**10**		ADEME, FEADER

2	Le cas échéant, contribuer à l'animation locale de projets de structuration de la filière	PNR, CCCVS, autres intercommunalités	Défis Ruraux, Eure Bois Dechiqueté, Chambres d'Agriculture, PNR, CCCVS, autres intercommunalités	Animation	**11**	5000	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre de réunions du groupe de travail local	0	2/an sur les 3 premières années	Réalisation de projets de structuration de la filière spécifiques au territoire	Non réalisé	Réalisation

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.G. Développer un usage adapté du bois énergie produit sur le territoire II.A. Sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.B. Sensibiliser les élus à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.C. Réaliser des expérimentations pour l'amélioration de la gestion des haies

Action I.I. : Remettre en production les peuplements pauvres et assurer le renouvellement des peuplements matures en forêt privée, dans le respect des enjeux écologiques locaux

Priorité 1

Contexte

Le renouvellement continu et permanent des peuplements forestiers est à la base du concept de gestion forestière durable. Une proportion importante des mélanges de futaie-taillis feuillus à chêne prépondérant présents en forêt privée mériterait d'être renouvelée ou enrichie progressivement.
Par ailleurs, le territoire comprend environ 3000 ha de peuplements pauvres ou en impasse sylvicole. Ces peuplements ne permettent pas une production de bois de qualité.Le PPRDF inclut parmi ces peuplements l'ensemble des taillis et des taillis pauvres avec réserves. La quasi-totalité de ces peuplements pauvres est présente en forêt privée. La qualité des bois y est souvent médiocre et ils sont constitués d'essences peu valorisables conduisant à leur faible valeur. Dans le contexte actuel, les propriétaires se contentent de coupes légères (éclaircie, sanitaire) maintenant ainsi des peuplements en impasse, avec une évolution naturelle régressive en l'absence de transformation par plantation.Le non renouvellement de ces peuplements se traduit donc par un manque important de production potentielle. Ainsi, le Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier de Haute-Normandie validé par arrêté préfectoral du 27 mars 2012 vise au renouvellement de ces peuplements sur la période 2012-2016.

Toutefois, ce renouvellement doit tenir compte de l'importance écologique de certains peuplements pauvres présents sur le territoire, notamment dans les zones de marais,sur les coteaux de la Risle et de la Seine et sur les terrasses acides. Ce travail doit aussi prendre en compte les contraintes qui conduisent à ce manque de renouvellement : faible productivité potentielle sur certains secteurs, intérêt des propriétaires pour la chasse sur ces peuplements. Il doit enfin permettre un travail adapté en termes de choix des essences pour anticiper les effets des changements climatiques, notamment lorsqu'il s'agit de renouveler un peuplement à vocation de production.

La politique régionale de renouvellement de ces peuplements peut donc être accompagnée localement pour prendre en compte ces différentes problématiques et encourager les propriétaires forestiers à l'adoption des itinéraires sylvicoles les plus adaptés : conversion des peuplements, mesures de gestion du patrimoine écologique, ou préservation des peuplements en l'état si aucune intervention n'en vaut la peine.

Objectifs de l'action

Proposer des itinéraires sylvicoles adaptés pour la conduite des peuplements pauvres présents sur le territoire. Proposer des itinéraires de renouvellement à moindre coût et efficients en termes écologiques pour les peuplements mâtures.

Partenaires

CRPF, gestionnaires forestiers

Acteurs ciblés

Propriétaires forestiers privés

Echelle d'intervention

Territoire ou intercharte

CFT GEA :

- Dynamiser la gestion des espaces boisés sur le territoire de l'agglomération

CFT CREA (MRN) :

- Augmenter la mobilisation des peuplements pauvres
- Expérimenter des modes de gestion durable des parcelles visant à l'équilibre optimum entre biodiversité et production économique

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Classifier les différents secteurs en croisant les zones de boisements pauvres avec les zonages environnementaux à forts enjeux écologiques pour y définir des modalités de gestion adaptées - Identifier les enjeux liés à ces peuplements - Cartographier ces enjeux pour les croiser d'un point de vue cartographique	PNR	PNR	Etude		Budget d'étude	
2	Organiser des ateliers à destination des propriétaires forestiers privés pour les encourager la conversion des peuplements pauvres à bon potentiel de production et sur lesquels l'enjeu environnemental est moins marqué - Les informer et les former sur les itinéraires techniques nécessaires ; - Les guider vers les aides disponibles (aides au renouvellement des peuplements, à la conversion des peuplements pauvres, à la desserte forestière, fond carbone)	CRPF	CRPF, gestionnaires forestiers	Animation et appui technique	**9**	3000	
3	Encourager la mise en oeuvre d'une gestion dédiée sur les peuplements pauvres à fort enjeux écologiques. - Rencontrer et appuyer individuellement les propriétaires qui le souhaitent pour les inciter à la création d'un document de gestion - Réaliser un diagnostic écologique plus poussé pour identifier les enjeux écologiques réels - Diriger les propriétaires dans leurs démarches pour élaborer un document de gestion compatible avec la conservation des enjeux écologiques présents : obtenir la certification de leur forêt, rechercher des subventions ou financements (Agence de l'eau, Natura2000), se mettre en lien avec des gestionnaires forestiers.	PNR, CRPF	CRPF	Animation et appui technique	**6**	En fonction de la priorité	
4	Mettre en place des placettes expérimentales pour tester des modes de renouvellement des peuplements plus favorables à la conservation du patrimoine écologique	PNR	CRPF, ONF, gestionnaires forestiers	Animation et appui technique	**6**	En fonction de la priorité	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre de réunions du groupe de travail	0	En fonction de la priorité	Surface combinant des enjeux écologiques importants et un besoin de renouvellement couverts par un document de gestion durable	A déterminer	Augmentation
Identification des enjeux par zones	Non réalisé	Réalisé	Surface de peuplements pauvres convertie annuellement vers des peuplements de production	A déterminer	Augmentation
Nombre de rencontres individuelles réalisées auprès des propriétaires forestiers privés pour la mise en place de documents de gestion durable	A déterminer	En fonction de la priorité			
Nombre de propriétaires ayant bénéficié d'un diagnostic appui technique à la mise en place de mesures dédiées à la protection des enjeux écologiques (mares, chiroptères, arbres sénescents, éboulis, etc.)	A déterminer	En fonction de la priorité			
Nombre de propriétaires ayant bénéficié d'un diagnostic appui technique en vue de la conversion/transformation de leurs peuplements	A déterminer	En fonction de la priorité			
Nombre de placettes expérimentales créées	0	En fonction de la priorité			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.J. : Permettre aux propriétaires de forêts de bénéficier de financements pour leurs plantations I.K. Regrouper les propriétaires forestiers privés dans la gestion forestière et la mobilisation du bois III.E. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes forestiers III.F. Sensibiliser les propriétaires forestiers à la valeur écologique de leur forêt III.G. Assurer le lien entre les préconisations locales de préservation du patrimoine naturel et la gestion forestière

Action I.J. : Permettre aux propriétaires de forêts de bénéficier de financements pour leurs plantations

Priorité 2

Contexte

Le renouvellement des peuplements pauvres et des haies se heurte à plusieurs contraintes :

- La valeur des coupes ne permet pas toujours de compenser le coût de renouvellement;
- Le renouvellement est onéreux et le retour sur investissement ne se répercutera pas forcément sur la vie du propriétaire ;
- Les difficultés de régénération liées au gibier peuvent entrainer des surcouts de plantation importants. Cela diminue encore l'intérêt économique du renouvellement.

Ainsi, un revenu financier supplémentaire peut lever les freins. Ce revenu peut être la compensation carbone. En effet, plusieurs initiatives territoriales locales se sont mises en place à travers la France afin de rémunérer la séquestration de carbone par les forêts. Ces initiatives pourraient trouver un écho particulier pour permettre la conversion de certains peuplements pauvres localement. Il peut aussi être obtenu au travers d'opérations telles que « Plus d'arbres plus de vie » lancée avec l'interprofession nationale France Bois Forêt.

Objectifs de l'action

Accroitre les surfaces renouvelées sur le territoire tout en contribuant à la sequestration du dioxyde de carbone

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
CRPF, CCI, Anoribois, Normandie FORÊVER, gestionnaires forestiers	Entreprises de la filière forêt-bois, propriétaires forestiers privés	Territoire, possibilité de travail intercharte

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Faire du Parc un exemple de compensation carbone de ses activités : - S'inscrire dans une démarche locale de compensation carbone dans le cadre de l'association Normandie Forêver - Communiquer autour de ce projet	PNR, Anoribois	PNR, Anoribois, CCI	Animation	**5**		
2	Communiquer auprès des entreprises sur la possibilité de financer les opérations de reboisement locales par le biais de Normandie Forêver : - Identifier les entreprises locales ou régionales intéressées par la compensation de leurs émissions carbonées. - Informer les entreprises par le biais de supports d'information adaptés ; - Organiser des réunions d'informations sur le sujet.	PNR, Anoribois	PNR, Anoribois, CCI, Normandie Forêver	Communication, communication			
3	Organiser des opérations "grand public" autour de ces projets (notamment la plantation par les scolaires). (**Cf. action III.2.**)	PNR	PNR, communes	Animation	**4**		

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Identification des entreprises régionales intéressées	Non réalisé	Réalisé	Nombre d'entreprises du territoire impliquées dans ce mécanisme	A déterminer	Augmentation
Développement et diffusion de supports d'information auprès des entreprises pour leur présenter cette opportunité	Non réalisé	Réalisé	Surfaces forestières plantées grâce au mécanisme de compensation carbone	A déterminer	Augmentation
Réalisation de plantations « grand public » par les scolaires	Non réalisé	1000 arbres par an	Emissions de gaz à effet de serre compensées par les plantations réalisées	A déterminer	Augmentation

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.I. Remettre en production les peuplements pauvres et assurer le renouvellement des peuplements matures en forêt privée, dans le respect des enjeux écologiques locaux I.K. Regrouper les propriétaires forestiers privés dans la gestion forestière et la mobilisation du bois III.B. Mettre en place des animations pédagogiques en forêt

Action I.K. : Regrouper les propriétaires forestiers privés dans la gestion forestière et la mobilisation du bois

Intercharte

Priorité 2

Contexte

Le morcellement de la forêt privée française entraine un manque de gestion et d'exploitation dans de nombreuses propriétés qui n'atteignent pas une taille suffisante. Si cette tendance est moins forte sur le territoire, 9% des propriétés forestières n'atteignent pas le seuil de 4 ha considéré comme nécessaire à une bonne gestion forestière.

Le regroupement du foncier ou le regroupement des actes de gestion et d'exploitation permettent d'effectuer des économies et contribuent à améliorer la gestion durable des forêts. Par expérience, ce type d'action a une efficience assez faible. Il demande des moyens d'animation très importants pour des secteurs de faibles superficies. Ce type d'actions pourrait cependant avoir un intérêt sur des secteurs à forts enjeux, notamment sur des forêts où les problématiques environnementales ou de ruissellement sont importantes.

Objectifs de l'action

Regrouper les propriétaires pour faciliter la mise en place d'une gestion effective et augmenter la rentabilité des travaux et des l'exploitation forestière

Partenaires

CRPF, OGEC, experts forestiers, syndicat des propriétaires forestiers.

Acteurs ciblés

Propriétaires forestiers privés

Echelle d'intervention

Intercharte

CFT CREA (MRN) :

- Dynamiser la gestion des espaces boisés sur le territoire de l'agglomération

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Organiser des réunions locales de promotion du regroupement des propriétaires, notamment au travers des Groupements d'intérêt économique et environnemental forestier (GIEEF) : - Permettre la rencontre entre les propriétaires forestiers en vue de créer des structures de groupement ; - Sensibiliser les propriétaires aux atouts du regroupement pour la gestion de leur forêt ; - Informer les propriétaires des avantages disponibles à la gestion en commun des forêts (Par exemple : soutien à la rédaction de PSG collectifs supérieur à 50 ha par le FEADER dans le cadre du PDR 2014-2020).	CRPF	CRPF	Animation	9	En fonction de la priorité	
2	Accompagner les groupes de propriétaires intéressés dans la création de ces structures sur des secteurs à forts enjeux (notamment sur les coteaux du Marais Vernier) : - Mettre en lien ces propriétaires avec les gestionnaires forestiers ; - Apporter un appui technique à la création de ces structures d'un point de vue administratif.	CRPF	CRPF	Animation et appui technique		En fonction de la priorité	
3	Organiser des retours sur expérience sur la création des structures de regroupement vis-à-vis des autres programmes forestiers territoriaux	CRPF	CRPF	Animation		En fonction de la priorité	

4	Développer les contrats de gestion par l'intermédiaire des gestionnaires forestiers en diffusant les informations sur les mesures DEFI disponibles (mailing, publipostage, etc).	CRPF	Gestionnaires forestiers privés	Animation		En fonction de la priorité	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre de réunions locales de rencontre entre les propriétaires forestiers	A déterminer	En fonction de la priorité	Nombre de structures de regroupement nouvellement créées	0	Augmentation
Nombre de propriétaires forestiers informés sur les mesures DEFI, dont DEFI Contrat	Non réalisé	Réalisé	Nombre et surface de documents de gestion durable développés annuellement sur le territoire	A déterminer	Augmentation
Nombre de groupes de propriétaires locaux accompagnés dans la création de groupements	A déterminer	En fonction de la priorité			
Nombre de contrats de gestion développés	A déterminer	En fonction de la priorité			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.I. Remettre en production les peuplements pauvres et assurer le renouvellement des peuplements matures en forêt privée, dans le respect des enjeux écologiques locaux I.J. : Permettre aux propriétaires de forêts de bénéficier de financements pour leurs plantations

Action II.A. : Sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable et multifonctionnelle des haies — Priorité 1

Contexte

Le linéaire de haies sur le territoire du Parc est important : 35 mètres linéaires à l'hectare contre 21 en moyenne nationale. Ce linéaire est notamment issu de la création du bocage Normand au 19e siècle. Le linéaire de haies apporte de nombreux services sur le territoire: production de bois, protection contre le ruissellement, rôle paysager, habitat écologique. Or, le milieu agricole évolue vers l'abandon de l'élevage et la mécanisation, alors que l'entretien des haies demande un temps de travail important. Ainsi, les contraintes économiques et techniques poussent les agriculteurs à supprimer les haies.

Les évolutions des marchés du bois énergie pourraient conduire à plus de production de biomasse à partir des haies. Le marché du bois déchiqueté pourrait s'ajouter aux filières de production de bois buche qui apportent déjà un débouché pour une partie de ces bois. Ce débouché pourrait contribuer à compenser les coûts d'entretiens et aiderait à replacer la haie comme un moyen de production direct pour l'exploitant agricole. Cela pourrait aussi se traduire par le développement de l'agroforesterie. Cette action dépend donc fortement de la réussite de la mise en place d'une filière de valorisation efficace et économiquement viable pour la biomasse issue des haies (**voir action I.H.**)

Plusieurs acteurs locaux (chambres d'agriculture, associations, etc.) oeuvrent sur le territoire pour valoriser la haie. Ils diffusent des pratiques de gestion durables et multifonctionnelles. Le PNR soutient ce travail de sensibilisation au travers de sa charte.

Objectifs de l'action

Constituer un réseau d'acteurs locaux impliqués dans le développement de la gestion durable des haies afin de promouvoir la protection des haies par sa valorisation et sensibiliser les agriculteurs du territoire à leur gestion durable et multifonctionnelle.

Partenaires

Chambres d'Agriculture, Défis Ruraux, Eure Bois Déchiqueté, CG, CR Haute Normandide, collectivités, Etat

Acteurs ciblés

Agriculteurs, propriétaires privés (pouvant être ciblés via le listing dans le cadre des MAE et dans le cadre du réseau Natura 2000) et autres gestionnaires

Echelle d'intervention

Territoire

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Créer et animer un gichet unique, un point relais territorial au niveau du PNR ou du périmètre LEADER renvoyant sur les acteurs de la promotion de la gestion durable et multifonctionnelle des haies sur le territoire (Défis Ruraux, fédération des CUMA, Eure Bois Déchiqueté, Chambres d'Agriculture, Agence de l'eau, Syndicats de bassins versants, etc.)	PNR	PNR	Animation	**5/an**		
2	Élaborer des documents d'information sur la gestion des haies et ses débouchés, et les diffuser sur le territoire : - Compléter les supports existants à la Chambre d'Agriculture pour les adapter au contexte local et rajouter les éléments jugés nécessaires (aspects juridiques, débouchés locaux, présence du guichet unique local, etc.) - Adapter ces documents sur différents support de communication selon le public visé : page internet, support papier, etc. - Diffuser ces documents dans le cadre d'animations locales (Actions II.A.3 et II.C.3), ou auprès d'acteurs intéressés sur le territoire.	PNR	Chambres d'Agriculture , PNR	Animation, communication	**15**	500	

3	Animer l'émergence de projets et la délivrance de financements permettant la plantation ou l'entretien de haies par les exploitants agricoles (Mesures agro-environnementales liées à la nouvelle politique agricole commune, soutiens à l'agroforesterie, financement par des mécanismes de compensation carbone, parrainage de plantations par l'opération « plus d'arbres, plus de vie », aide In&a 27) - Identifier les financements disponibles - Réaliser des réunions d'information autour de ces financements - Guider les acteurs du territoire vers les partenaires adaptés pour le financement de ces opérations.	PNR	Chambres d'Agriculture , PNR	Animation	**10/an**	500	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Création du guichet unique	Non réalisé	Réalisé	Nombre de contacts effectués au guichet unique du PNR	0	Augmentation
Réalisation du vadémécum	Non réalisé	Réalisé	Participation aux journées de démonstration	A déterminer	Augmentation
Nombre d'exemplaires du vadémécum diffusés auprès des agriculteurs du territoire	0	500			
Nombre de projets de MAEC accompagnés sur le territoire					

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.G. Développer un usage adapté du bois énergie produit sur le territoire I.H. : Expérimenter la création de débouchés innovants pour le bois énergie II.B. Sensibiliser les élus à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.C. Réaliser des expérimentations pour l'amélioration de la gestion des haies II.D. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes bocagers locaux II.E. Encourager le maintien du linéaire d'arbres têtards

Action II.B. : Sensibiliser les élus à la gestion durable et multifonctionnelle des haies

Priorité 2

Contexte

La présence de haies apporte des aménités positives qui se ressentent principalement à l'échelle communale : protection contre l'érosion, protection de la qualité de l'eau, rôle paysager, habitats écologiques. Ainsi, la prise en compte de la haie dans l'aménagement à l'échelle communale permettrait de dépasser le simple intérêt des exploitants agricoles et de partager les contraintes liées à leur gestion à une échelle plus large.

Les collectivités disposent d'outils d'aménagement à travers les documents d'urbanisme. Elles ont aussi des prérogatives en termes de classement du patrimoine. Elles peuvent apporter des solutions locales concrètes pour la gestion collective des haies.

Objectifs de l'action

Impliquer les collectivités dans la gestion des haies à l'échelle communale

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
Défis Ruraux, Chambres d'Agriculture, Eure Bois Déchiqueté	Collectivités et donneurs d'ordres	Territoire

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Informer et sensibiliser les collectivités sur leurs compétences en faveur de la gestion durable des haies. Les informer notamment sur les possibilités de valorisation des haies par le biais des mesures d'urbanisme et sur la disponibilité en biomasse présente sur les haies d'après l'étude de la ressource locale (Cf. action I.G.) - Réaliser des réunions d'information collectives à destination des élus - Réaliser des visites sur des projets de valorisation de la ressource bocagère (exemple de la communauté de communes de Broglie)	PNR	PNR	Animation	**12 (CFT), 10 (chargé de mission urbanisme)**		
2	Rencontrer individuellement les collectivités pour : - Les inciter à la valorisation des haies, notamment au travers des filières de bois-énergie - Les inciter à la mise en place de démarches locales sur la gestion des haies - Les conseiller sur l'entretien des haies et la valorisation des déchets verts qui en résultent en s'appuyant sur le guide régional	Chambres d'Agriculture, CAUE, PNR	Chambres d'Agriculture, CAUE, PNR	Animation		En fonction de la priorité	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre d'ateliers d'information réalisés auprès des communes	0	Réalisation d'une réunion d'information	Nombre de projets de gestion de haies à l'échelle communale	0	Augmentation
Nombre de rencontres individuelles réalisées auprès des collectivités	0	20 rencontres			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Autres actions liées	
1							Action à lier à	I.G. Développer un usage adapté du bois énergie produit sur le territoire I.H. : Expérimenter la création de débouchés innovants pour le bois énergie II.A. Sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.C. Réaliser des expérimentations pour l'amélioration de la gestion des haies II.D. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes bocagers locaux II.E. Encourager le maintien du linéaire d'arbres têtards
2								

Action II.C. : Réaliser des expérimentations pour l'amélioration de la gestion des haies — Priorité 1

Contexte

Plus de valorisation des haies par le bois énergie pourrait contribuer à leur préservation sur le territoire. Or, le manque d'organisation des acteurs et leur manque de visibilité limitent encore actuellement la diffusion de cette pratique. La réalisation de projets pilotes locaux pour structurer les acteurs ou tester des modalités techniques d'exploitation pourrait donc apporter des exemples concrets permettant la structuration de ce marché.

Objectifs de l'action

Structurer les pratiques et l'organisation de la récolte de bois énergie à partir des haies.

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
Défis Ruraux, Chambres d'Agriculture, Eure Bois Déchiqueté, Fédération des Chasseurs	Agriculteurs et autres gestionnaires, collectivités	Territoire

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels

1	Mettre en oeuvre des expériences d'exploitation des haies et communiquer autour de ces évènements
	- Tester la rentabilité des chantiers d'exploitation de la biomasse bocagère, tester des modes de gestion combinant production de biomasse, protection contre le ruissellement et protection des écosystèmes;
	- Assurer une bonne communication autour de ces évènements :
	  - diffusion d'articles de communication à destination des agriculteurs et des élus
	  - Organisation d'animations autour de ces évènements. Ces animations peuvent servir de relai pour la communication des autres actions : vadémécum, MAEC, plans de gestion communaux, etc. (Action II.A. et II.B.)
		Chambres d'Agriculture, Défis Ruraux, Eure Bois Dechiqueté, PNR	Chambres d'Agriculture, Défis Ruraux, Eure Bois Dechiqueté	Animation, Communication, expérimentation	**30**	3000	

2	Mettre en place et animer un groupe de réflexion incluant les collectivités et les partenaires (Chambres d'Agriculture, Défis Ruraux, Eure Bois Déchiqueté, CVS) sur : - L'élaboration de plans d'action communaux ou intercommunaux, notamment pour déterminer la clef d'entrée la plus adaptée : bois énergie, Natura 2000, SRCE (cf. appel à projet potentiel CR Haute Normandie), PLU, lutte contre le ruissellement, paysage, rôle cynégétique… - La création de services collectifs d'entretien des haies.	PNR	PNR	Animation	**10**	Financement des partenaires	

3	Expérimenter la mise en place de comités locaux (élus, agriculteurs) sur des secteurs à forts enjeux identifiés (ruissellement, paysage, biodiversité) pour préfigurer le développement de plans d'actions communaux ou intercommunaux pour la gestion collective des haies. Lier ces projets aux projets de structuration de la filière bois énergie locale.	Défis Ruraux, PNR	Défis Ruraux, Eure Bois Dechiqueté, chambres d'agriculture	Animation, expérimentation	**11**	Financement des partenaires	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre d'expériences d'exploitation réalisées sur le territoire	A déterminer	A déterminer	Nombre de visites sur les chantiers pilotes	A déterminer	Augmentation
Nombre d'articles de communications réalisés au sujet de ces expériences	A déterminer	A déterminer	Nombre de plans d'actions communaux ou intercommunaux pour la gestion des haies réalisés sur le territoire	0	Augmentation
Nombre d'animations réalisées autour des expériences d'exploitation réalisées	A déterminer	1 par an			
Mise en place d'un groupe de réflexion	Non réalisé	Réalisé			
Mise en place de comités locaux	Non réalisé	Réalisé			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.G. Développer un usage adapté du bois énergie produit sur le territoire I.H. : Expérimenter la création de débouchés innovants pour le bois énergie II.A. Sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.B. Sensibiliser les élus à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.E. Encourager le maintien du linéaire d'arbres têtards

Action II.D. : Améliorer les connaissances sur les écosystèmes bocagers locaux — Priorité 2

Contexte

La haie a un rôle écologique majeur :

- Elle génère des habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales ;
- Elle contient une variété importante d'espèces arborées et une proportion importante d'arbres morts ou sénescents, contribuant ainsi à la création de micro-habitats écologiques ;
- Elle crée un réseau arboré constituant une trame verte dans les espaces ruraux ;
- Elle constitue un lieu de gagnage pour le gibier en hiver.

Le PNR a pour objectif de renforcer les corridors de la trame verte, et notamment le réseau bocager. Or, les haies sont relativement mal connues d'un point de vue écologique. Il n'existe pas de typologie des haies adaptée au territoire. Pourtant, elles présentent une diversité importante en termes de structure, de composition spécifique, de fonctions écologiques par la présence de micro-habitats.

Objectifs de l'action

Mieux connaitre les écosystèmes bocagers dans un but ultérieur de protection

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
Fédération de chasse, AREAS, OBHN, associations naturalistes, CENHN, GMN, GON, LPO, ASEHN, acteurs de conseil aux agriculteurs, syndicats d'eau, syndicats de bassin versant		Territoire

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Organiser une réunion pour échanger avec les organismes de suivi de la biodiversité Haut Normande sur les informations sur la biodiversité liée aux haies et les informations sur le ruissellement et cynégétiques	PNR	PNR	Animation	3 (CFT), 3 (mission biodiversité)		
2	Acquérir des connaissances complémentaires sur les haies et leurs fonctions écologiques - Définir une typologie fine et une cartographie sur les secteurs identifiés dans le cadre de la TVB du PNR (espèces, fonctionnalité, continuité, complémentarité, vieux bois, secteurs délaissés, traitements passés…) - Etudier la dimension culturelle de la gestion des haies et les orientations induites sur les modes de traitement	PNR	PNR, prestataire	Etudes	3 (CFT), 40 (mission biodiversité)		
3	Mettre en place un suivi temporel de l'évolution des écosystèmes liés aux haies au niveau des secteurs à enjeux les plus importants	PNR	PNR, prestataire	Etude	10 (mission biodiversité)		

4	Identifier les secteurs d'action prioritaires là où les enjeux et les menaces sont les plus importants : - Croiser les enjeux écologiques, les enjeux de ruissellement et les enjeux cynégétiques - Identifier les secteurs sur lesquels le manque de densité de haies remet en cause ses fonctions protectrices	PNR	PNR, chambre d'agriculture	Etudes	**5 (mission biodiversité)**		
5	Diffuser les connaissances recueillies à tous les partenaires et collectivités par le biais de synthèses adaptées	PNR	PNR	Communication	**6 (CFT)**		

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Organisation d'une réunion pour définir les attentes du PNR, et les informations existantes et manquantes à disposition des différents acteurs	Non réalisé	Réalisé	Prise en compte des résultats des études par les partenaires du PNR	Pas d'études réalisées	Prise en compte
Réalisation d'études complémentaires	Non réalisé	Réalisé			
Mise en place du suivi de l'évolution des haies	Non réalisé	Réalisé			
Rédaction de synthèses de communication à destination des partenaires et des collectivités	Non réalisé	Une synthèse par étude			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						
5						

Autres actions liées	
Action à lier à	II.A. Sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.B. Sensibiliser les élus à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.C. Réaliser des expérimentations pour l'amélioration de la gestion des haies II.E. Encourager le maintien du linéaire d'arbres têtards

Action II.E. : Encourager le maintien du linéaire d'arbres têtards

Priorité 2

Contexte

Les arbres têtards ont un rôle de micro-habitat écologique particulier au sein des systèmes bocagers présents sur le PNR :

- Les anfractuosités générées par ces arbres constituent un site de nidification privilégié pour le rouge-queue à front blanc, ou la chouette chevêche, et offrent un refuge hivernal pour les mammifères (chauves-souris, lérot, hérisson).
- Le bois mort présent en leur cœur permet le développement du pique prune.
- L'accumulation de dépôts sur les têtard permet le développement d'une flore épiphyte spécifique.

La protection de ces habitats fait l'objet d'une attention particulière de la part du PNR. En effet, l'abandon du traitement de ces arbres têtards entraîne une diminution de la qualité de ces habitats. Cette action peut notamment intégrer le travail du PNR dans le cadre du programme de conservation du peuplier noir de la vallée de la Seine.

Objectifs de l'action

Encourager la pousuite du traitement des arbres en têtard pour protéger les micro-habitats associés

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
CUMA, Agence de l'eau (Plan d'action Pique-prune), DREAL, région, comité régional Trame Verte et Bleue, CREA (MRN), Chambres d'agriculture	Agriculteurs et autres gestionnaires, propriétaires	Territoire

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	**Focus des actions II.A.1 et II.B sur les arbres têtard** Conseiller les agriculteurs et les collectivités pour la gestion en têtard de leur patrimoine arboré linéaire : - Identifier spécifiquement les agriculteurs détenteurs d'arbres têtard et les communes qui en disposent - Renforcer la communication auprès des acteurs concernés pour les sensibiliser aux atouts de la conduite en têtard et aux possibilités de valorisation du bois issu de ces têtards (bois énergie, paillage, litière animale, BRF)	Chambres d'Agriculture , PNR	Chambres d'Agriculture , PNR	Animation, appui technique	12	En fonction de la priorité	
2	**Focus de l'action II.A.3 sur les arbres têtard** Réaliser deux campagnes de plantation, d'élagage en têtard ou de restauration : - Identifier des secteurs d'installation/entretien d'arbres têtard - Organiser les travaux - Élaborer un article de communication sur cet évènement	PNR	Chambres d'Agriculture , PNR	Animation		En fonction de la priorité	

3	**Focus de l'action II.C.3 sur les arbres têtard** Organiser chaque année une visite à destination des exploitants agricoles, des collectvités et des particuliers sur des sites où les arbres sont traités en têtard	Chambres d'Agriculture , PNR	Chambres d'Agriculture , PNR	Animation, communication		En fonction de la priorité	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Réalisation de rencontres individuelles à destination des détenteurs d'arbres têtard	0	5 visites/an	Linéaire total d'arbres têtard sur le territoire	9.65km d'arbres têtards	Maintien ou augmentation
Réalisation de campagnes de plantation/entretien d'arbres têtards	0	2 campagnes			
Organisation de visites sur les traitements en têtard	0	1 visite/an			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						

Autres actions liées	
Action à lier à	II.A. Sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.B. Sensibiliser les élus à la gestion durable et multifonctionnelle des haies II.C. Réaliser des expérimentations pour l'amélioration de la gestion des haies

Action III.A. : Développer la culture forestière du grand public

Intercharte

Priorité 2

Contexte

La forêt fait l'objet d'usages multiples qui sont souvent mal connus du grand public. Le diagnostic territorial montre aussi une forte inquiétude des habitants du territoire autour du rythme actuel d'exploitation de la forêt. L'appropriation de la forêt comme élément culturel, paysager et identitaire et la compréhension par la population des contraintes de gestion font partie des composantes de la multifonctionnalité des forêts.

Objectifs de l'action

Permettre une bonne compréhension des enjeux forestiers par le grand public : protection des écosystèmes, exploitation, multiplicité des usages.

Partenaires

CREA (MRN), ONF, DRAAF, ANORIBOIS, CRPF

Acteurs ciblés

Grand public

Echelle d'intervention

Intercharte

CFT CREA (MRN) :

- Renforcer les actions permettant de mieux connaître les rôles de la forêt,
- Conforter l'offre d'animations des Maisons des Forêts,
- Développer les publications sur la forêt

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Collaborer avec la CREA (MRN) pour l'élaboration de supports d'information en commun	PNR	PNR	Animation	9 (CFT) + 9 mission éducation		
2	Concevoir et diffuser les supports d'information du grand public au niveau du Parc	PNR	PNR	Communication			
3	Créer chaque année des animations à destination du grand public dans le cadre de la semaine de la forêt (ou autres), notamment pour améliorer la connaissance de la sylviculture et de l'exploitation forestière	PNR	PNR	Animation, communication			
4	Greffer la thématique forêt/bois aux événementiels existants sur le territoire (journée de la randonnée, fête du parc, 24 heures de la biodiversité, fête du bois et de la chasse, etc.)	PNR	PNR	Communication			
5	Améliorer les expositions proposées par le PNR sur la forêt et les usages du bois : - Organiser un retour d'expérience sur les expositions actuellement en place - Restructurer le cas échéant les éléments de l'exposition	PNR	PNR	Animation			

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Réalisation de supports d'information sur le Parc	Non réalisé	Réalisé	Participation aux animations réalisées dans le cadre de la semaine de la forêt	0	50 visiteurs par an
Mise en place d'animations sur le PNR dans le cadre de la semaine du bois	0	1 animation/an			
Mise en place d'animations spécifiques liées à la forêt et au bois lors des évènements réalisés sur le Parc	Non réalisé	Réalisé			
Mise à jour de l'exposition du PNR sur la forêt	Non réalisé	Réalisé			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						
5						

Autres actions liées	
Action à lier à	III.B. Développer des animations pédagogiques en forêt III.C. Lutter contre les nuisances en forêt, notamment les engins motorisés et les dépôts de déchets en forêt

Action III.B. : Développer les animations pédagogiques en forêt

Intercharte

Priorité 2

Contexte

La forêt fait l'objet d'usages multiples qui sont souvent mal connus du grand public. La sensibilisation auprès des scolaires à ces différents usages aura un effet de levier important sur le grand public . Il s'agit aussi d'une occasion de promouvoir la forêt et le bois en tant que source d'emplois d'avenir.

Dans sa charte, le parc prévoit le développement d'outils pédagogiques pour mettre en valeur ses ressources naturelles, y compris la forêt. Le Parc dispose déjà de telles animations. Cependant, celles-ci pourraient être renforcées dans le cadre de la charte forestière de territoire.

Objectifs de l'action

Développer une offre pédagogique pour favoriser la découverte de la forêt du territoire

Partenaires

CREA (MRN), Communes, Ecoles, ONF

Acteurs ciblés

Scolaires

Echelle d'intervention

Intercharte

CFT CREA (MRN) :

- Rendre les outils pédagogiques sur la forêt plus modernes et plus attractifs

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Mettre à disposition des outils pédagogiques déjà existants sur la forêt auprès des animateurs nature du PNR (dupliquer notamment la malette pédagogique de la CREA (MRN))	PNR	PNR	Animation, financement	9 (CFT) + 9 mission éducation	Coût de reproduction et de diffusion de la malle pédagogique	
2	Continuer les animations d'éducation à la forêt auprès des scolaires dans les écoles et en proposer de nouvelles régulièrement concernant des thématiques variées autour de la forêt et la filière bois.	PNR	PNR, CREA (MRN)	Animation			
3	Aider les communes pour accéder aux animations du PNR, de la CREA (MRN) et d'autres prestataires (appui logistique et financier), dans le cadre du parcours « Je découvre mon Parc » proposé aux enseignants.	PNR	PNR	Financement			
4	Réaliser des plantations par les scolaires dans le cadre d'opérations comme « plus d'arbres, plus de vie », et organiser des opérations grand public autour de ces projets	PNR	PNR, écoles	Animation			

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Mise à disposition d'une malle pédagogique sur la forêt par le PNR	Non réalisé	Réalisé			
Mise en place de nouvelles animations à destination des scolaires autour de la forêt et de la filière-bois.	Non réalisé	Réalisé			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.A. Développer la filière forêt-bois locale en s'appuyant sur le travail d'Anoribois I.J. : Permettre aux propriétaires de forêts de bénéficier de financements pour leurs plantations III.A. Développer la culture forestière du grand public III.C. Lutter contre les nuisances en forêt, notamment les engins motorisés et les dépôts de déchets en forêt

Action III.C. : Lutter contre les nuisances en forêt, notamment les engins motorisés et les dépôts de déchets en forêt

Intercharte

Priorité 2

Contexte

De nombreux dépôts d'ordures illégaux sont présents en forêt sur le territoire. Par ailleurs, les pistes forestières sont fréquemment fréquentées de manière illégale par des engins motorisés (quads et motos). Ces nuisances portent préjudice au cadre paysager et nuisent à l'attrait des forêts pour le grand public. Elles génèrent aussi des pollutions et des dérangements pour les écosystèmes locaux.

Objectifs de l'action

Diminuer les conséquences négatives de ces nuisances vis-à-vis des visiteurs de la forêt

Partenaires

Communautés de communes, maires, ONF, Gendarmerie, ONCFS, Police Nationale, CRPF

Acteurs ciblés

Usagers de la forêt

Echelle d'intervention

Territoire, possibilité de travail intercharte :
CFT CREA (MRN) :
- Gérer les conflits d'usage

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Sensibiliser les maires sur leurs compétences pour - La mise en place d'une réglementation adaptée pour limiter les nuisances liées aux loisirs motorisés - la mise en place d'actions « coup de poing » en forêt contre ces nuisances par le biais d'une brochure d'information	PNR	PNR	Animation, communication	12	Budget d'impression	
2	Animer chaque année une opération « forêts propres »	PNR	ONF, PNR	Animation			
3	Réunir un groupe de travail pour coconstruire des solutions opérationnelles avec les syndicats d'ordures ménagères et comcom, la CAPEB afin de réduire les dépots de gravats sauvages (artisans, particuliers) en forêt	PNR	PNR	Animation			
4	Soutenir les communes dans la mise en place d'équipements adaptés pour limiter la fréquentation par les engins motorisés : barrières, chicanes, etc.	PNR	PNR	Animation, financements			

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Diffusion de brochures d'information à destination des usagers de loisirs motorisés	Non réalisé	Réalisé	Nombre d'infractions constatées	A définir	Diminution
Nombre d'actions « coup » de poing réalisées	Non réalisées	2 opérations/an			
Nombre d'opérations « forêt propre » animées	0	1 opération/an			
Organisation du groupe de travail avec les syndicats d'ordures ménagères et les communautés de communes	Non réalisé	Réalisé			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Autres actions liées	
1							Action à lier à	III.A. Développer la culture forestière du grand public III.B. Développer des animations pédagogiques en forêt III.D. : Créer une offre de loisirs liée à la forêt sur le territoire
2								
3								
4								

Action III.D. : Créer une offre de loisirs liée à la forêt sur le territoire

Priorité 2

Contexte

La forêt sur le PNR constitue un élément paysager et identitaire. Elle contribue à l'image "verte" du Parc, renforcée par la notoriété de la forêt de Brotonne. Les boisements sur les coteaux participent au rôle de structuration du paysage des forêts. Par ailleurs, de nombreux arbres remarquables y sont présents et des prestations touristiques s'appuient sur le cadre forestier pour la pratique d'activités de loisirs diversifiées telles la randonnée, l'équitation, les parcours d'aventure, etc. Pour finir, la forêt revêt souvent un caractère patrimonial, social et culturel fort pour les habitants qui utilisent la forêt depuis plusieurs générations pour la cueillette, connaissent les contes et légendes liés à celle-ci ou encore connaissent une forme de gestion forestière spécifique à certains usages du bois qui peuvent aujourd'hui avoir disparu… Le développement de ces activités et l'amélioration de l'image de la forêt sur le territoire pourrait contribuer au développement de l'économie touristique locale.

Dans le cadre de la signature de la Charte Européenne de Tourisme Durable, le PNR souhaite donc intégrer la forêt comme un élément majeur de tourisme "vert".

Objectifs de l'action

Valoriser les forêts comme un élément paysager, culturel et identitaire sur le territoire, mieux intégrer les activités liées à la forêt dans l'offre touristique disponible sur le PNR

Partenaires

Intercommunalités, OT, acteurs du tourisme

Acteurs ciblés

Acteurs du tourisme sur le territoire

Echelle d'intervention

Territoire, possibilité de travail intercharte

CFT CREA (MRN) :

- Développer l'offre d'hébergement en forêt et créer des packages découvertes

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Promouvoir l'offre de loisir liée spécifiquement à la forêt : - Recenser les prestataires et l'existant - Développer l'offre de loisir et les animations grand public (Cueillette, contes et légendes, Histoire, reconnaissance d'arbres…) - Inciter les mairies à la création et la labellisation d'infrastructures de loisirs en forêt (cicruits VTT labellisés FFC par exemple)	PNR	PNR	Etude	9		
2	Valoriser l'offre forestière en l'intégrant aux documents de communication du Parc.	PNR	PNR	Animation			
3	Recenser les arbres forestiers et champêtres remarquables et porter les informations à connaissance des partenaires.	PNR	PNR	Animation, communication			
4	Stimuler et impulser la création et l'entretien des équipements d'accueil du public en forêt en participant aux réunions liées à la création d'aménagements. (Comités de massif…).	ONF	PNR	Animation			

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Réalisation de réunions de concertation entre les acteurs locaux du tourisme « vert »	Non réalisé	3 réunions			
Nombre d'activités proposées par le Parc dans lesquelles la forêt est présente	A définir	Augmentation			
Participation de l'animateur de la CFT aux réunions concernant la mise en place d'équipements d'accueil du public	Non réalisé	Réalisé			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						

Autres actions liées	
Action à lier à	III.C. Lutter contre les nuisances en forêt, notamment les engins motorisés et les dépôts de déchets en forêt

Action III.E. : Améliorer les connaissances sur les écosystèmes forestiers

Intercharte

Priorité 2

Contexte

La typologie des écosystèmes forestiers remarquables est bien établie à l'échelle régionale. Ces écosystèmes sont bien cartographiés au sein des forêts domaniales et sur les forêts privées situées en zonages Natura 2000. Toutefois, Les spécialistes des milieux naturels notent un manque d'informations cartographiques sur les forêts privées situées hors des zonages Natura 2000. Ils notent par ailleurs un manque d'informations sur les caractéristiques des forêts en termes de composition spécifique et d'ancienneté du couvert forestier. Ils remarquent aussi que la cartographie des habitats, réalisée il y a environ 15 ans, doit être mise à jour pour mieux connaitre les évolutions des habitats écologiques les plus remarquables.

D'une manière plus générale, de nombreux acteurs disposent d'informations parcellaires. En effet, de nombreuses études ont déjà été réalisées (notamment les études Carnino en forêt publique sur la CREA (MRN), des études sur les mares forestières, une étude sur les terrasses alluviales du CBNBl). Il s'agit donc avant tout d'identifier les besoins supplémentaires et d'y répondre. Une meilleure connaissance de l'ensemble des écosystèmes forestiers est en effet nécessaire au PNR pour parvenir à ses objectifs de gestion patrimoniale des milieux forestiers les plus remarquables écologiquement…

Objectifs de l'action

Mieux connaitre les écosystèmes présents en forêt privée dans un but d'information des propriétaires en vue d'une meilleure préservation des milieux forestiers les plus remarquables

Partenaires

OBHN, CRPF, ONF, GON, CBNBl, GMN, CENHN, Fédération des chasseurs, universités, Syndicats des Forestiers Privés, LPO

Acteurs ciblés

Propriétaires forestiers

Echelle d'intervention

Intercharte

CFT GEA :

- Améliorer les connaissances et assurer la préservation des milieux naturels

CFT CREA (MRN) :

- Réaliser des études sur l'IBP, Carnino et « Post Carnino »,
- Poursuivre l'amélioration de la connaissance écologique et la restauration des mares en forêt,
- Améliorer la connaissance de la biodiversité en forêt par le biais des sciences participatives

Déclinaison opérationnelle		Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Constituer et animer un groupe de travail définissant une stratégie locale pour la centralisation ou l'acquisition cohérente des données manquantes sur les écosystèmes forestières (ex : bryophytes, coupures écologiques, …)	PNR	PNR	Animation	12 (CFT) + 10 (mission biodiversité)		

2	Réaliser des inventaires complémentaires de terrain pour l'acquisition des données manquantes compatibles avec l'OBHN. Y associer le CRPF pour le suivi méthodologique et la garantie des intérêts des propriétaires forestiers : - Des habitats d'intérêt communautaire sur les zonages Natura 2000 (focus sur boisement alluviaux) - Sur les mares forestières - Sur les aires de rapaces	PNR, OBHN, DREAL, CRPF, universités	PNR, OBHN, DREAL, CRPF, universités	Etude	**50 (mission biodiversité)**	En fonction de la priorité	
3	Réaliser des études complémentaires sur le fonctionnement des écosystèmes (par exemple : fonctionnement des lisières, fonctionnalité des corridors écologiques, naturalité des forêts, relation entre l'ancienneté des forêts et leur biodiversité, etc.)	PNR, OBHN, DREAL, CRPF, universités	PNR, OBHN, DREAL, CRPF, universités, prestataires	Etude	**30 (mission biodiversité)**	En fonction de la priorité	
4	Informer les propriétaires forestiers : - De la réalisation d'inventaires écologiques dans leurs forêts - Des résultats de ces inventaires	PNR	CRPF	Animation, communication		Budget à inclure dans le coût des études	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs
Réunion du groupe de travail pour la définition de la stratégie en matière de connaissances écologiques	Non réalisé	Réalisé
Réalisation d'études complémentaires	Non réalisé	Réalisé
Information des propriétaires forestiers sur les relevés écologiques et sur les résultats des études	En partie réalisé	Complètement réalisé

Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Définition des enjeux relatifs au patrimoine écologique local (mare, forêts anciennes, forêts sénescentes, continuité écologique, etc.) et des menaces présents en forêt sur le territoire	Non défini	Défini

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1						
2						
3						
4						

Autres actions liées	
Action à lier à	I.I. Remettre en production les peuplements pauvres et assurer le renouvellement des peuplements matures en forêt privée, dans le respect des enjeux écologiques locaux III.F. Sensibiliser les propriétaires forestiers à la valeur écologique de leur forêt III.G. Assurer le lien entre les préconisations locales de préservation du patrimoine naturel et la gestion forestière

Action III.F. : Sensibiliser les propriétaires forestiers à la valeur écologique de leur forêt

Priorité 2

Contexte

La prise en compte des écosystèmes forestiers est plus disparate en forêt privée. Elle dépend notamment de la sensibilité des propriétaires forestiers à cet enjeu.

Or, le PNR s'est fixé pour objectif d'assurer une gestion durable des massifs forestiers, dans le cadre de sa trame verte. La mise en oeuvre de recommandations de gestion en forêt privée suppose la sensibilisation des nombreux propriétaires forestiers et la mise en place de mesures incitatives.

Objectifs de l'action

Améliorer la prise en compte et la gestion durable des écosystèmes forestiers et paraforestiers remarquables présents en forêt privée

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
CRPF, OBHN, gestionnaires de sites Natura 2000, fédération des chasseurs	Propriétaires forestiers privés, gestionnaires forestiers	Territoire

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Rencontrer les propriétaires forestiers privés disposant d'enjeux environnementaux forts sur leur propriété sur des sites ciblés pour leurs enjeux environnementaux : - Identifier des problématiques (biodiversité « ordinaire » et « remarquable », zonages environnementaux, aires de rapaces, etc.) sur lesquelles cibler les animations auprès des propriétaires forestiers (pour éviter la dispersion des actions) ; - Sensibiliser les propriétaires ciblés au respect des écosystèmes forestiers et au respect des sols (notamment via la description de leur forêt par l'IBP) ; - Les inciter à la mise en place de contrats de gestion dédiés à la protection du patrimoine naturel (plans de gestion conventions).	CRPF, PNR	CRPF	Animation, appui technique		En fonction de la priorité	
2	Faire participer les gestionnaires et les propriétaires forestiers intéressés à un marteloscope de démonstration à objectif environnemental dans le but de les former à la prise en compte des écosystèmes forestiers et paraforestiers au sein du Parc	CRPF	CRPF	Animation		En fonction de la priorité	
3	Chercher et appliquer des solutions opérationnelles pour renforcer la continuité écologique au sein des reservoirs et des corridors de la Trame Verte du Parc (limitation de l'impact des clotures, des traitements phytosanitaires, etc.) ; - Créer et réunir un groupe de travail en vue de définir des solutions adaptées - Animer la mise en œuvre de ces modes de gestion.	PNR	PNR	Animation	**12 (CFT) + 5 (mission biodiversité)**		

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Nombre de rencontres individuelles de sensibilisation réalisées auprès des propriétaires forestiers	A définir	Augmentation	Participation aux martelages à objectifs environnementaux	A définir	Augmentation
Réalisation de martelages à objectif environnemental	Non réalisé	Réalisé			
Réalisation de réunions du groupe de travail pour le renforcement de la continuité écologique forestière	Non réalisé	Réalisé			
Nombre de projets de renforcement de la continuité écologique mis en œuvre	0	1/an			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Autres actions liées	
1							Action à lier à	I.I. Remettre en production les peuplements pauvres et assurer le renouvellement des peuplements matures en forêt privée, dans le respect des enjeux écologiques locaux III.E. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes forestiers III.G. Assurer le lien entre les préconisations locales de préservation du patrimoine naturel et la gestion forestière
2								
3								

Action III.G. : Assurer le lien entre les préconisations locales de préservation du patrimoine naturel et la gestion forestière

Priorité 2

Contexte

Les enjeux écologiques forestiers sont bien connus à l'échelle régionale : continuité des milieux, diversité des écosystèmes, préservation des milieux remarquables, etc. La définition de ces enjeux a abouti à des orientations définies notamment au travers des trames vertes et bleues et des documents d'objectifs des zones Natura 2000. La traduction de ces orientations sur le terrain est toutefois délicate en forêt privée. Elle dépend de la volonté du propriétaire d'adopter des modes de gestion adaptés.

Le CRPF réalise déjà une animation en direction des propriétaires forestiers dans le but d'intégrer les préconisations écologiques dans les modes de gestion. Toutefois, de nombreux acteurs locaux demandent un renforcement de cette action.

Objectifs de l'action

Permettre l'intégration des préconisations environnementales à l'échelle du territoire dans la gestion forestière

Partenaires	Acteurs ciblés	Echelle d'intervention
CRPF, ONF, OBHN, gestionnaires de sites Natura 2000	Propriétaires forestiers	Territoire

	Déclinaison opérationnelle	Maitre(s) d'ouvrage	Maitre(s) d'œuvre	Moyens nécessaires	Jours anim	Budget	Financeur(s) potentiels
1	Créer et animer un groupe de travail réunissant les naturalistes du PNR, les gestionnaires de milieux naturels du territoire, l'ONF, le CRPF et les gestionnaires forestiers pour discuter des préconisations environnementales locales qui pourront être proposées de manière volontaire en dehors des zonages réglementaires et les rendre compatibles avec les contraintes de gestion. (de l'ordre de 3 réunions du groupe de travail).	PNR	PNR	Animation	8 (CFT), 15 (mission biodiversité)		
2	Organiser des visites à destination du personnel des gestionnaires forestiers (experts forestiers, coopératives, ONF) pour montrer des exemples de meilleure prise en compte des recommandations locales de gestion écologique sur des milieux sensibles identifiés par le Parc (marais, cavités à chauves-souris, etc.).	PNR	PNR	Animation, formation	4 (CFT) + 10 (mission biodiversité)		
3	Soutenir financièrement le surcoût lié à la réalisation de travaux pilotes dédiés à la prise en compte des enjeux écologiques dans la gestion forestière (hors zonages environnementaux). Exemples : - Entretien de milieux non productifs - Travaux forestiers respectueux des sols forestiers	PNR	PNR	Financement		En fonction de la priorité	

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectifs	Indicateurs d'impact	État actuel	Objectifs
Réalisation de réunions du groupe de travail	Non réalisé	3 réunions			
Mise en place de rencontres entre les naturalistes du PNR et les gestionnaires forestiers	Non réalisé	Réalisé			

Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Autres actions liées	
1							Action à lier à	III.E. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes forestiers III.F. Sensibiliser les propriétaires forestiers à la valeur écologique de leur forêt
2								
3								

Tableaux prévisionnels de synthèse

Jours et budget prévisionnels pour l'animation de la CFT

Action	Principaux acteurs concernés	Jours d'animation CFT (2015-2017)	Budget prévisionnel (hors ETP) en € TTC, période 2015-2017
Animation de la Charte forestière			
0 : Animer la charte forestière de territoire	PNR	120	3500
Développer les filières de valorisation du bois local et de la forêt du territoire **Favoriser les conditions d'une production de bois dans les forêts du territoire respectant les écosystèmes forestiers**			
I.A. Développer la filière forêt-bois locale en s'appuyant sur le travail d'Anoribois	Anoribois, PNR	60	3500
I.B. : Accompagner individuellement les entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion	Anoribois, EDT Normandie, ONF	12	
I.C. : Accompagner individuellement les entreprises de la 1ere et 2eme transformation dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion	Anoribois, Seine Maritime Expansion, Eure Expansion	12	
I.D. : Accompagner la création d'une zone d'activité bois sur le territoire	Intercommunalités, Anoribois	12	
I.E. : Créer un levier de demande en bois local par le biais de la commande publique	PNR, FNCOFOR	63	3000
I.F. : Accompagner les projets de construction à base d'éco-matériaux	PNR	15	
I.G. Développer un usage adapté du bois énergie produit sur le territoire	Défis ruraux, Eure Bois Déchiqueté, CC CVS	30	11500
I.H. Contribuer à la structuration d'une offre locale en bois énergie	Défis ruraux, Eure Bois Déchiqueté, CC CVS, Chambres d'agriculture, Direction des routes…	21	5000
I.I. Remettre en production les peuplements pauvres et assurer le renouvellement des peuplements matures en forêt privée, dans le respect des enjeux écologiques locaux	CRPF	21	3000
I.J. : Permettre aux propriétaires de forêts de bénéficier de financements pour leurs plantations	CRPF	9	
I.K. Regrouper les propriétaires forestiers privés dans la gestion forestière et la mobilisation du bois	CRPF, gestionnaires forestiers	9	

Inciter les propriétaires, les usagers et les collectivités au maintien, à la création et à la gestion durable et multifonctionnelle des haies			
II.A. Sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable et multifonctionnelle des haies	Chambres d'agriculture, PNR	60	1000
II.B. Sensibiliser les élus à la gestion durable et multifonctionnelle des haies	Chambres d'agriculture	12	
II.C. Réaliser des expérimentations pour l'amélioration de la gestion des haies	Chambres d'agriculture, PNR	51	3000
II.D. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes bocagers locaux	PNR	12	
II.E. Encourager le maintien du linéaire d'arbres têtards	Chambres d'agriculture, PNR	12	
Préserver les services écologiques et sociétaux des forêts et milieux associés			
III.A. Développer la culture forestière du grand public	PNR	9	
III.B. Développer les animations pédagogiques en forêt	PNR	9	
III.C. Lutter contre les nuisances en forêt, notamment les engins motorisés et les dépôts de déchets en forêt	PNR, ONF	12	
III.D. : Créer une offre de loisirs liée à la forêt sur le territoire	PNR, Métropole Rouen Normandie, Communauté de commune Caux Vallée de Seine	9	
III.E. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes forestiers	PNR	12	
III.F. Sensibiliser les propriétaires forestiers à la valeur écologique de leur forêt	CRPF, gestionnaires forestiers	12	
III.G. Assurer le lien entre les préconisations locales de préservation du patrimoine naturel et la gestion forestière	CRPF, gestionnaires forestiers, PNR	12	
TOTAL hors fiche 0		**486**	**30000**
TOTAL avec fiche 0		**606**	**33500**
	Légende :	Actions prioritaire	

Nombre de jours prévisionnel pour les autres chargés de mission du PNR (pour la première phase d'animation : 2015-2017)

Action	jours chargé de mission LEADER	jours mission biodiversité du PNR	jours animateur pédagogique du PNR	jours architecte conseil du PNR	jours chargé de mission urbanisme
Animation de la Charte forestière					
0 : Animer la charte forestière de territoire					
Développer les filières de valorisation du bois local et de la forêt du territoire **Favoriser les conditions d'une production de bois dans les forêts du territoire respectant les écosystèmes forestiers**					
I.A. Développer la filière forêt-bois locale en s'appuyant sur le travail de l'interprofession					
I.B. Accompagner individuellement les entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion					
I.C. Accompagner individuellement les entreprises de la 1ere et 2eme transformation dans leur démarche commerciale, de certification et de gestion					
I.D. Accompagner la création d'une zone d'activité bois sur le territoire					
I.E. Créer un levier de demande en bois local par le biais de la commande publique	15			45	
I.F. Accompagner les projets de construction à base d'éco-matériaux				15	
I.G. Développer un usage adapté du bois énergie produit sur le territoire	15				
I.H. Contribuer à la structuration d'une offre locale en bois énergie					
I.I. Remettre en production les peuplements pauvres et assurer le renouvellement des peuplements matures en forêt privée, dans le respect des enjeux écologiques locaux					
I.J. Permettre aux propriétaires de forêts de bénéficier de financements pour leurs plantations					
I.K. Regrouper les propriétaires forestiers privés dans la gestion forestière et la mobilisation du bois					
Inciter les propriétaires, les usagers et les collectivités au maintien, à la création et à la gestion durable et multifonctionnelle des haies					
II.A. Sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable et multifonctionnelle des haies					
II.B. Sensibiliser les élus à la gestion durable et multifonctionnelle des haies					10
II.C. Réaliser des expérimentations pour l'amélioration de la gestion des haies					
II.D. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes bocagers locaux		58			
II.E. Encourager le maintien du linéaire d'arbres têtards					

Action	jours chargé de mission LEADER	jours mission biodiversité du PNR	jours animateur pédagogique du PNR	jours architecte conseil du PNR	jours chargé de mission urbanisme
Préserver les services écologiques et sociétaux des forêts et milieux associés					
III.A. Développer la culture forestière du grand public			9		
III.B. Mettre en place des animations pédagogiques en forêt			9		
III.C. Lutter contre les nuisances en forêt, notamment les engins motorisés et les dépôts de déchets en forêt					
III.D. Créer une offre de loisirs liée à la forêt sur le territoire					
III.E. Améliorer les connaissances sur les écosystèmes forestiers		90			
III.F. Sensibiliser les propriétaires forestiers à la valeur écologique de leur forêt		5			
III.G. Assurer le lien entre les préconisations locales de préservation du patrimoine naturel et la gestion forestière		25			
TOTAL	**30**	**178**	**101**	**60**	**10**